

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par

Mme Poletti, Mme Louwagie, M. Bony, Mme Valentin, M. Bazin, M. Le Fur, M. de Ganay,
M. Straumann, M. Grelier, Mme Duby-Muller, Mme Bazin-Malgras, Mme Valérie Boyer, M. Jean-
Claude Bouchet, M. Abad, M. Perrut, Mme Levy, Mme Dalloz, M. Door, Mme Marianne Dubois,
M. Lurton et M. Gosselin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 50, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.